

HAÏTI - Le groupe des 12 réaffirme ses exigences d'annulation des élections du 28 novembre, de départ le 7 février du président Préval et d'installation d'un gouvernement provisoire pour organiser de nouvelles élections

AHP

jeudi 30 décembre 2010, mis en ligne par [Dial](#)

29 décembre 2010, Port-au-Prince - [AHP](#) - Le groupe des 12 (sur 18) candidats à la présidence qui réclament l'annulation des élections du 28 novembre a réitéré mercredi son rejet du processus électoral dans sa globalité, présidentielle et législatives comprises.

Ces candidats qui maintiennent cette position depuis le jour du scrutin controversé ont réaffirmé leur position, alors qu'un groupe d'experts de l'OEA sollicités par le président René Préval devrait arriver ce mercredi à Port-au-Prince pour évaluer les résultats préliminaires proclamés le 7 décembre par le Conseil électoral provisoire et qui ont provoqué des violences, des casses et des pillages dans plusieurs villes du pays, particulièrement aux Cayes (sud) et dans la capitale (Port-au-Prince)

Les 12 accusent le président René Préval d'être le principal sinon l'unique responsable de ce qu'ils appellent la mascarade du 28 novembre.

Ils contestent également toute velléité du président de rester au pouvoir au-delà du 7 février, tel qu'il l'a suggéré le 23 décembre dernier, en s'appuyant sur la loi votée par le parlement lui permettant de rester au pouvoir jusqu'au 14 mai (2011), date à laquelle il avait prêté serment en 2006. Le président exploite aussi un flou de la constitution qui prévoit la date du 7 février pour l'entrée en fonction du nouveau président pendant qu'elle stipule que le mandat du président est de 5 ans.

Les 12 exhortent les Nations-Unies (ONU), l'Organisation des États américains (OEA) et les pays amis d'Haïti à ne pas entrer dans le jeu du chef de l'État et du Conseil électoral provisoire (CEP), sachant tout que le processus électoral a été vicié dès le départ. « Ce processus ne pouvait que culminer avec la journée de la honte du 28 novembre », a dit Josette Bijou qui donnait lecture d'une déclaration au nom du groupe.

La candidate indépendante a fait savoir que le président Préval a prouvé une fois de plus son incapacité à organiser de bonnes élections dans le pays.

Les candidats contestataires demandent également à la population de rester mobilisée pour défendre ses droits, se disant certains que « la parodie du 28 novembre ne passera pas et sera annulée ».

De son côté, le candidat de Renmen Ayiti (Aimer Haïti), Jean-Henry Céant a rappelé au chef de l'État qu'en organisant les élections le 28 novembre dernier, il s'était engagé à partir le 7 février voilà pourquoi, a-t-il dit, M. Preval ne peut prétendre pouvoir rester au pouvoir au-delà de cette date constitutionnelle.

Il a indiqué que le gouvernement provisoire dont le groupe réclame l'installation le 7 février est prévu par les lois haïtiennes et est de ce fait constitutionnel ce qui n'est pas le cas, selon lui, pour la loi électorale amendée, qui donne provision au chef de l'État de garder le pouvoir jusqu'au 14 mai.

Pour sa part, le candidat de Respè (Respect), Charles-Henry Baker, estime que toute enquête sérieuse devrait conduire à l'annulation de 90% des procès-verbaux et donc du processus électoral.

Si on veut vraiment savoir s'il y avait effectivement des fraudes massives le 28 novembre, on n'a qu'à comparer les listes d'émargement et les procès-verbaux, a-t-il soutenu, faisant savoir que l'article 161.1 de la loi électorale permet en effet de s'assurer « Une voix pour une personne ».

Le candidat du MPH (Mobilisation pour le Progrès d'Haïti), Jacques Edouard Alexis a lui affirmé que le groupe dont il fait partie ne reconnaît pas, tout comme la constitution d'ailleurs, la mission d'experts de l'OEA devant participer à la vérification des procès-verbaux.

Il affirme que l'OEA fait partie du problème et ne peut, en aucun cas, prétendre participer aux recherches de solutions.

Nous ne reconnaissons pas cette mission ni le 2e tour qu'on veut nous imposer. Il faut un gouvernement provisoire pour organiser de nouvelles élections, a-t-il dit, tout en exigeant comme ses autres collègues, l'annulation du processus électoral, la révocation du CEP et l'arrestation des conseillers électoraux que le groupe accuse d'être les coupables des fraudes et autres irrégularités enregistrées le mois dernier.

<http://www.ahphaiti.org/ndujour.html>